BELLE ETOILE ET VOUS

JUIN 2022



MOT DE LA DIRECTRICE Chères lectrices, chers lecteurs,

PUBLICATION DE L'EHPAD RESIDENCE BELLE ETOILE

- 02 LA VIE A
- 03 ACTIVITÉS DU MOIS
- 04 RECETTE DE MOIS
- 05 PAROLE AUX
  RÉSIDENTS
- 06 RETOUR SUR LE
- 07 LES ATELIERS
- 09 LES
  ANNIVERSAIRES
- **10 JEUX**

Avec le soleil qui revient, les balades, sorties et activités se font attendre. Alors, une bonne nouvelle! J'ai le plaisir de vous annoncer le recrutement de Laurie, dès ce jeudi 2 juin, en tant qu'animatrice, pour la période estivale.

Et comme une bonne nouvelle en accompagne toujours une autre, je vous laisse d'ores et déjà noter dans vos agendas, la date du samedi 10 septembre, pour le traditionnel goûter résidents/familles.

Le 28 juillet, nous organisons un repas champêtre avec animation en faveur des résidents. Nous recherchons à cette occasion des bonnes volontés pour nous aider. Merci par avance aux personnes, familles, proches des résidents qui pourront venir nous aider à cette date.. Merci de vous manifester à l'accueil.

Je rappelle également que les élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin prochain. Si vous souhaitez vous y rendre et que vous n'avez pas de famille, proche pouvant vous accompagner, vous avez la possibilité de faire une procuration. Nous restons disponibles pour vous renseigner si besoin.

Et n'oubliez pas, les Olympiades le jeudi 23 juin! On compte sur vous! Le conseil de la vie sociale a lieu le 2 juin.

> Bonne lecture Sandrine CHRISTIEN



#### Les anniversaires du mois

11 juin : RAITIF Hélène 89 ans

17 juin: LE HINGRAT Dominique 67 ans

22 juin : LORANS Marie 90 ans

22 juin : HUBERT Marie Anne 93 ans



# Les personnes qui nous ont rejoints

10 mai : LE HINGRAT Dominique

16 mai : LE PABIC Félix

18 mai: LE DORNER Marcelle

23 mai : CAPILLON Thérèse

30 mai : FAGGIANI Jeanne

# Les personnes qui nous ont quittés

30 Avril Mr et Mme PAULO Francine et Joseph

10 mai Mr LE LORREC Louis 82 ans

15 mai Mme JOUAN Henriette 90 ans

20 mai Mr LANIES Maurice 93 ans

25 mai

Mme LANIES Yvette

Nous remercions les familles de

nous avoir accordées

leur confiance



# Les activités du mois de juin

MERCREDI 1 : ACTIVITÉ

MOTRICITÉ

JEUDI 2: MESSE 16H

- SORTIE TREGOMEUR

VENDREDI 3 : ACTIVITÉ

**BALADE** 

LUNDI 6 : PENTECÔTE

MARDI7: ACTIVITÉ

MOTRICITÉ

|EUDI 9: MESSE 16H

VENDREDI 10 : ACTIVITÉ

**BALADE** 

LUNDI 13: SPORT 10H

- ATELIER MÉMOIRE 16H

MARDI 14 : **RÉCRÉAFERME** 

MERCREDI 15 : ACTIVITÉ

MOTRICITÉ

JEUDI 16: MESSE 16H

VENDREDI 17: ACTIVITÉ

**BALADE** 

LUNDI 20 : SPORT 10H

- ATELIER MÉMOIRE 16H

MARDI 21 : ACTIVITÉ

MOTRICITÉ

|EUD| 23 : MESSE 16H

- OLYMPIADE

VENDREDI 24 : ACTIVITÉ

**BALADE** 

LUNDI 27 : SPORT 10H

- ATELIER MÉMOIRE 16H

MARDI 28 : RÉCRÉAFERME

MERCREDI 29 : MESSE 16H

|EUDI 30 : ACTIVITÉ

**BALADE** 

### Recette du mois

#### Cookies au caramel beurre salé

### <u>Les ingrédients pour 10</u> <u>personnes :</u>



- 50g de caramel tendres au beurre salé
- 70g de pépites de chocolat
- 75g de farine
- 40g de cassonade
- 40g de beurre
- 1/2 oeuf
- 1/4 d'un sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel

### Etapes de préparation

Préchauffez le four à 180 °C. Coupez les caramels en petits morceaux.

Malaxez le beurre coupé en parcelles avec la cassonade.

Mélangez ensemble la farine, la levure chimique et le sel. Ajoutez dans le saladier avec l'œuf, les morceaux de caramels et les pépites de chocolat.

Malaxez pour obtenir une pâte homogène et façonnez 2 rouleaux de taille identique. Découpez en tranches d'environ 1,5 cm d'épaisseur.

Aplatissez chaque tranche entre les paumes de vos mains et déposez-les à intervalles réguliers sur une plaque allant au four recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.

Enfournez 10 min puis laissez refroidir les cookies sur une grille.

### La parole aux résidents



#### **Mme Henriette HENRIO**

Henriette est née le 9 mars 1933 à Neulliac dans un petit village.

Ses parents tenaient une ferme à Neulliac. Henriette a été scolarisée à l'école primaire Saint-Joseph à Neulliac. Ensuite elle a rejoint ses parents à la ferme pour les aider sans passer d'examen.

Henriette est la 2ème fille de sa fratrie, elle a une grande sœur née en 1930 qui est décédée à ce jour, et deux petits frères, André âgé de 78 ans qui vit en Cotes d'Armor et Jean-Paul qui a 75 ans.

Lorsque ses parents sont partis en retraite, Henriette et sa sœur ont pris la relève de la ferme.

Toute les deux célibataires, elles sont restées ensemble à Neulliac durant toute leur carrière à s'occuper de la ferme.

À la suite de sa retraire, elle était seule chez elle et se plaisait bien, seulement son frère et sa belle sœur lui conseillait de venir à l'EHPAD.

Arrivée depuis 1 mois, Henriette se sent bien avec ses nouveaux amis. Elle reçoit des visites régulièrement de ses frères et est toujours pas très loin de sa cousine Geneviève.

# Retour sur le mois dernier













## Activité balade





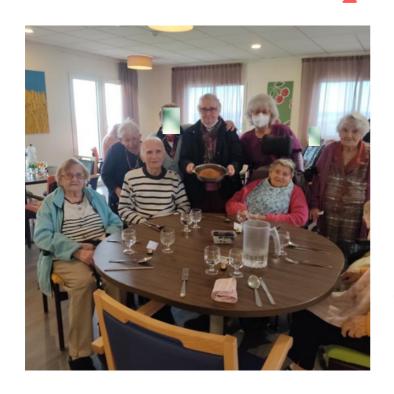








# Atelier patisserie



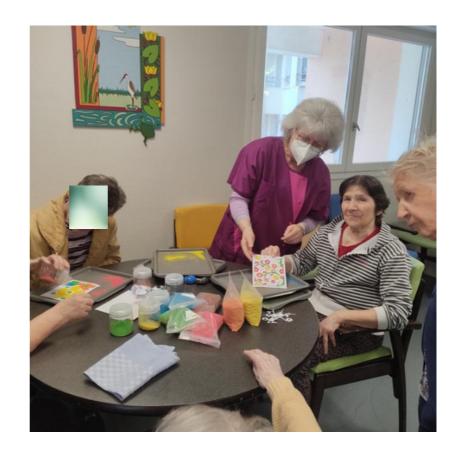




## Activités manuelles



















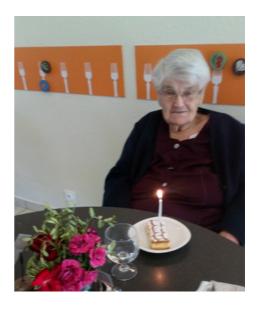


### **ANNIVERSAIRES DU MOIS**



Mme **LE GOFF Céline** 93 ans

Mme **LE FRESNE Emilienne** 93 ans







Mme **LANIES Yvette** 96 ans

Mr **TANGUY André** 90 ans



A vec douze pions, vous pouvez former facilement un carré de 4 pions par côté.

Mais comment, avec ces mêmes douze pions, pouvez-vous former un carré de 5 pions de côté?



Deux verres sont posés sur une table. Le verre de gauche contient du vin, le verre de droite contient de l'eau, en même quantité.

On remplit une cuillère dans le verre de gauche, et on la verse dans le verre de droite.

Puis on recommence le processus dans l'autre sens. Le verre de gauche se retrouve donc avec un peu d'eau dans le vin, et celui de droite avec un peu de vin dans l'eau.

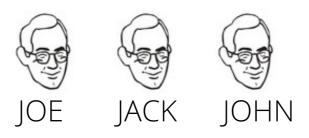
Mais quelle est la plus forte proportion : celle de l'eau dans le vin, ou celle du vin dans l'eau ?



## Réponses jeux du mois de Mai

# Enigme les triplets

Si le frère qui était assis à la gauche était John (qui dit toujours la vérité), il n'aurait pas dit (quand vous avez demandé qui était le frère assis au milieu), « c'est John ». Ce ne peut donc pas être John. Si la personne assise au milieu est John, il aurait dit « Je suis John » (et non, pas, je suis Joe). Alors, ce ne peut pas être John. John est par conséquent sur la droite. La réponse qu'il a donnée à votre question est de ce fait juste. Jack est donc au milieu et par déduction, Joe est sur la gauche.



E	B	A	D	A	F	0	N	(5)	I
L	T	E	T	A	M	В	0)	U	R)
L	Œ	T	U	L	E)	N	E	M	$\widehat{M}$
I	S	N	U	V	A	1H)	D	R	A
A	A	G	U	1	T	A	R	E)	T
N	N	В	(P/	E	S	R	0	10	M
N	Z	Α	N	R	(T)	P	C	U	A
0	A	L	I	Y	S	E	C	D	T
S	T	V	Α	T	I	Н	A	R	0

le mot à trouver : INSTRUMENTS